

Certificat complémentaire Direction Accueil Collectif de Mineurs



A.F.M.S.
Formation aux Métiers du Sport

Devenez Directeur d'un accueil collectif de mineurs !

Quelle que soit sa mention, le BP JEPS peut être enrichi grâce aux modules de formation complémentaire. Le certificat complémentaire Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs permet à son titulaire de prendre en charge un séjour de mineurs avec ou sans hébergement en tant que directeur ou directeur adjoint.

Du 13 mai 2019 au 7 octobre 2019
Evaluations: 14/10/19 (12/11/19 : rattrapage)

Formation pédagogique

- 96 h de formation / 4h de certifications
- 18 jours consécutifs ou non d'alternance en structure professionnelle agréée par la DDCCS
- Coût : 800 € (8€/h HT: association non assujettie à la TVA)

Lieux de formation

- AFMS à l'Etrat, et sites alentours (15km)

Conditions d'accès

- Avoir un BP JEPS validé ou tout autre diplôme permettant d'obtenir de droit les UC d'un BP JEPS,
- Avoir un lieu d'alternance identifié/déclaré auprès de la DDCCS,
- Avoir un mode de financement du coût de formation,
- Pouvoir justifier d'une expérience dans l'encadrement (stage BAFA, expérience au sein d'une équipe DACM dans le cadre de l'éducation populaire) - attestation type jointe au dossier d'inscription)
- Retourner le dossier d'inscription complet dans les délais (avant le 5 avril 2019)
- Etre déclaré(e) admissible suite à l'entretien de motivation (le 26 avril 2019).



Association pour la Formation aux Métiers du Sport
11 rue de Verdun - BP 129 - 42580 L'ETRAT ☎ 04.77.91.17.05
contact@afms-loire.fr - www.afms-loire.fr